

Réf: Dossier 355889

Avis de constitution

SOCIETE « L'IVOIRIENNE DE LA CONSTRUCTION » en abrégé « IVCO »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

SABLE près de l'agence MOOV a l'immeuble de la
pharmacie des OLIVIERS, Lot 750, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2024 , et enregistrés le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'IVOIRIENNE DE LA
CONSTRUCTION » en abrégé « IVCO »

Objet : -bâtiment et travaux publics (BTP)
-électrification
-assainissement

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

SABLE près de l'agence MOOV a l'immeuble de la
pharmacie des OLIVIERS, Lot 750, Ilot 22

Dirigeant(s) M DJO AKE ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11143 du 28/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66503/GTCA/RC/2024 du 28/10/2024

